



L'UNSA-Postes FAIT ENTENDRE SA VOIX A LA DIRECTION TECHNIQUE !

Juillet 2018



Depuis le début de l'année, l'UNSA Postes est présente sur tous les fronts !

Notre organisation syndicale a participé à toutes les négociations concernant la réorganisation de la DT et à fait des propositions qui ont été acceptées par la Direction :

- Rétroactivité des mesures d'accompagnement social au 18/10/2017, date de lancement du projet de réorganisation, afin que les collègues ayant déjà bénéficié d'une mobilité ne soient pas pénalisés.
- Ouverture au grade III3 pour le poste de Responsable Infrastructure Technique.
- Indemnité de mobilité géographique en cas d'allongement du trajet jusqu'à **5000 € (50 € par Km aller+retour)**.

L'UNSA Postes ne cautionne pas la diminution des effectifs à la DT comme la suppression des emplois dans les autres branches du Groupe mais l'UNSA Postes a signé l'accord **d'accompagnement social car elle se doit d'agir en syndicat responsable dans l'intérêt des postiers** qui subissent ces évolutions d'organisation.

L'UNSA Postes soutient également tous les Techniciens et leurs Encadrants dans les réorganisations locales comme à Valence et Fleury-Les -Aubrais.

A Valence, l'UNSA Postes a signé l'accord pour les mesures d'accompagnement social et financier acceptées par les agents qui ont obtenu une prime de **2000 €**.

A Fleury-Les-Aubrais, nous ne signerons un accord que si c'est le souhait de la majorité du personnel qui demande à conserver quelques nuits de 9h dans leurs cycles de travail et les astreintes du samedi après-midi.

**Votre qualité de vie, votre santé et sécurité au travail,
c'est une priorité pour l'UNSA Postes !**

Contact Fédération UNSA Postes pour la DT :
David Mallet au 06.18.92.13.73
Michel Moureau au 06.26.77.01.71

